Zeitschrift: Der Schweizer Familienforscher = Le généalogiste suisse

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung

Band: 17 (1950)

Heft: 9-10

Artikel: Le colonel Bernard Stehelin le seul Bâlois qui fut autorisé à porter le Lys de France dans ses armoiries

Autor: Staehelin, W.R.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-697911

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pierre Servouter, d'Anvers, arriva à Bâle en 1567. Dans sa demande pour obtenir la bourgeoisie, il déclare qu'étant de la Religion, il avait perdu toute sa fortune et tous ses biens, et qu'il aimerait devenir bourgeois pour se livrer au commerce, afin que lui et sa famille puissent vivre. En 1569, il entre dans la Corporation du Safran et obtient l'autorisation d'ouvrir une boutique, vu qu'il ne possède plus rien. Cette modeste entreprise ne tarda pas à prendre des proportions inattendues. Pierre Servouter sut, par ses relations anversoises, avoir toujours dans son magasin un grand stock de marchandises qu'il lui était possible de vendre à des prix très inférieurs à ceux des autres marchands. En peu de temps, son commerce de mercerie et de draps devint le plus important, non seulement de Bâle, mais de toute la contrée, lorsque, en mai 1574, la mort mit brusquement fin à cette activité florissante. Sa veuve, Elisabeth de Breen, demanda au Conseil la permission de conserver encore pendant une année la jouissance de la bourgeoisie bâloise, parce qu'elle devait se rendre dans son pays d'origine à propos de l'héritage de son mari.

Pierre Servouter avait sans doute pour parents Renaud Servouter d'Anvers, veloutier, qui fut reçu bourgeois de Bâle en 1582, et Catherine Servouter, épouse de Christophe de Sichem, qui, en 1589, fut expulsée de Bâle parce qu'elle était anabaptiste fervente.

Le colonel Bernard Stehelin

le seul Bâlois qui fut autorisé à porter le Lys de France dans ses armoiries

Par W. R. Staehelin, Coppet

Dans son excellent ouvrage *Le système héraldique français*, M. Rémi Mathieu cite plusieurs Suisses qui furent autorisés par les Souverains français à porter la fleur de lys dans leurs armoiries [1]). Parmi les nombreux Bâlois anoblis au cours des siècles par les rois de France, il n'y a qu'un seul qui ait eu cet insigne honneur: le colonel Bernard Stehelin. Si, dans son cimier, le belliqueux

[1]) Page 175.

pharmacien Louis Lachner, protecteur d'Holbein [2]), porte une fleur de lys d'or, nous croyons voir ici uniquement une marque de sympathie envers la France, au service de laquelle il guerroyait, et non pas une concession royale de François Ier proprement dite.

Né en 1520, fils d'Henri Stehelin de Sélestat (Bas-Rhin), qui devint bourgeois de Bâle en 1524, Bernard Stehelin fut aubergiste de la «Tête d'Or». Suivant l'exemple de nombreux contemporains, il préféra la vie rude et mouvementée de la campagne à la tranquillité de son auberge et passa en France comme capitaine de mercenaires suisses au service d'Henri II. A la bataille de Renty, les 13 et 14 octobre 1554, il se distingua à tel point que le roi personnellement, en présence du connétable et du duc François de Guise, le créa chevalier et lui accorda, l'année suivante, une lettre de noblesse avec l'autorisation de porter dans ses armoiries nouvelles la fleur de lys royale. Devenu colonel et propriétaire du château de Pratteln, le chevalier Bernard Stehelin fut pour l'ambassadeur français résidant à Soleure un agent politique aux renseignements précieux. Il mourut à Bâle le 20 août 1570 et fut enseveli dans l'église paroissiale Saint-Martin, où son épitaphe somptueux, orné de ses armoiries et indiquant ses titres et mérites, est encore conservé. De ses deux mariages, il n'eut qu'une fille légitime, Anne, mais il eut aussi une fille naturelle, Agnès, qui épousa le jardinier Caspar Langnauer, puis, en secondes noces, Jean Munzinger [3]).

---

[2]) *Archives héraldiques suisses,* 1926, pl. VI. — *Le Généalogiste Suisse,* 1947, pl. VII.

[3]) Sources: Félix Staehelin, *Ritter Bernhard Stehelin, Basler Biographien,* III. — *Wappenbuch der Stadt Basel,* I. — *Basler Adels- und Wappenbriefe,* dans *Archives héraldiques suisses,* 1917/18.

La Généalogie est le seul fil qui permet de suivre l'évolution, d'estimer l'obscur mérite de ceux qui cherchent et de comprendre la subite grandeur de celui qui trouve.

Source: «Les maîtres d'autrefois», par Eugène Fromentin (1820—1876), peintre et écrivain français, né et mort à la Rochelle.